

le Musée Olympique à Lausanne va faire peau neuve

Un des fleurons de la vie culturelle et touristique de la Ville de Lausanne, le Musée Olympique, de renommée internationale, n'a pas été rénové depuis son ouverture en 1993. Le Comité International Olympique, CIO, souhaite y effectuer des investissements importants afin de lui conserver toute son attractivité. Le parc sera réaménagé et une nouvelle aile pourra être construite dans le respect des normes de développement durable. Cet actuel désir d'évolution doit passer par une demande de modification de l'actuel plan partiel d'affectation. La zone concernée est comprise entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy. Le caractère verdoyant du site sera préservé.

Ce nouveau plan partiel d'affectation, PPA, qui sera mis à l'enquête du 15 mars au 13 avril 2010, permettra de confirmer le statut de parc et d'aire de verdure de l'ensemble du périmètre, tout en permettant d'augmenter les surfaces du musée. Le Musée Olympique à Lausanne est devenu, avec les années, le chef de file des musées consacrés au sport et à l'Olympisme. Les variantes de transformation à l'étude seront susceptibles de développer son rayonnement notamment en réalisant un nouveau Centre d'Etudes Olympiques. Elles contribueront également à rationaliser la gestion des collections olympiques, à adapter les bâtiments aux dernières évolutions en matière de normes de sécurité, de respect de l'environnement et à améliorer les conditions de travail de ses employés.

Ce nouveau plan est le résultat d'une fructueuse collaboration entre la Ville de Lausanne et le CIO. Il fait notamment suite à une commande d'études parallèles dont les objectifs et le cahier des charges ont été établis en partenariat. Dans la procédure du PPA, une séance d'information et d'échanges a eu lieu avec les propriétaires et les voisins.

Deux grandes étapes sont actuellement envisagées. La première permettra l'amélioration des prestations d'exposition, de réception et de restauration du musée. Pour cela, une toiture végétalisée, dans les normes actuelles du développement durable, couvrira entièrement la terrasse. Les zones de déchargement et de livraisons seront repensées de manière à éviter les nuisances sonores pour le voisinage. Une deuxième étape verra la construction d'une nouvelle aile de bâtiment, à l'ouest de celui existant. Elle accueillera le Centre d'Etudes Olympiques. Elle se fera dans le respect de l'environnement grâce à une toiture « verte ». Le parc sera aménagé de manière à ce qu'il devienne une vaste zone culturelle, agrandie de fait et ouverte aux promeneurs et visiteurs, un chemin piétonnier reliera les jardins du Musée Olympique et du Musée de l'Elysée.

La révision de ce PPA devra être adoptée par le Conseil communal, puis mise en vigueur par le Canton. Chaque étape du projet sera ensuite mise à l'enquête publique dans le cadre de la demande de permis de construire.

Calendrier :

- 2007- 2010 : Une délégation municipale en collaboration avec le CIO a organisé des séances de travail. Des études parallèles ont été commandées avec obligation de préservation du site.
- 2010 : Mise à l'enquête du PPA. S'il n'y a pas d'opposition, la Municipalité de Lausanne soumettra ce plan au Conseil communal. La décision prise devra être validée par le Canton. Enfin, le CIO devra choisir, dans la deuxième partie de cette année, l'une des variantes de développement à l'étude.
- 2011 : Mise à l'enquête publique dans le cadre de la demande de permis de construire.
- 2012 : Ouverture du chantier. Le Musée devra alors fermer de 18 à 24 mois.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00
- Francis Gabet, directeur du Musée Olympique, tél. 021 621 67 45

Lausanne, le 10 mars 2010